



**CHECK AGAINST DELIVERY  
SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS**

**STATEMENT BY**

**MR. PAUL HEINBECKER  
AMBASSADOR AND PERMANENT REPRESENTATIVE OF CANADA  
TO THE UNITED NATIONS**

**TO THE UNITED NATIONS SECURITY COUNCIL BRIEFING**

**ON**

**THREATS TO INTERNATIONAL PEACE AND SECURITY CAUSED BY TERRORIST  
ACTS**

**NEW YORK, 18 JANUARY 2002**

---

**DÉCLARATION DE**

**MONSIEUR PAUL HEINBECKER  
AMBASSADEUR ET REPRÉSENTANT PERMANENT DU CANADA  
AUPRÈS DES NATIONS UNIES**

**À LA RÉUNION D'INFORMATION  
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES**

**SUR**

**LES MENACES À LA PAIX ET À LA SÉCURITÉ INTERNATIONALES RÉSULTANT  
D'ACTES TERRORISTES**

**NEW YORK, LE 18 JANVIER 2002**

*Permanent Mission of Canada to the United Nations • Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies  
885 Second Avenue, 14th Floor • New York, N.Y. 10017 • Telephone (212) 848-1100 • Facsimile (212) 848-1195  
<http://www.un.int/canada>*



Mr. President,

Thank you for the opportunity to speak on the implementation of Security Council Resolution 1373.

First, my Government expresses its sincere gratitude to Ambassador Greenstock for his continued leadership, energy, and vision in the Counter-Terrorism Committee.

The UN membership owes the United Kingdom in general, and Ambassador Greenstock in particular, a debt of gratitude.

The response we have seen today to this open debate speaks clearly of the international community's commitment to the fight against terrorism.

It also underlines the need to continue working together on many fronts. Terrorism takes a 100% commitment, by 100% of UN members, 100% of the time.

Canada reaffirms its 100% commitment to cooperate in the fight against terrorism.

I am pleased to inform you that on 24 December 2001, Canada strengthened its anti-terrorism legislation, which is outlined in our report to the CTC.

In the very near future, we will ratify the *International Convention for the Suppression of the Financing of Terrorism* and the *International Convention for the Suppression of Terrorist Bombings*.

With that, we will have ratified and implemented all twelve UN conventions.

At the beginning of 2002, Canada assumed the rotating chairmanship of the G8.

This summer, we will be hosting the G8 Summit in Kananaskis, Canada.

Three policy priorities will shape our work in the coming months: strengthening the global economic growth; building a new partnership with Africa's development; and, fighting international terrorism.

Each goal is important and each is relevant to the others.

Counter-terrorism has been integral to the G8 agenda since 1978.

Cooperation within this forum has been instrumental in obtaining agreements in other fora, notably the UN, on issues such as transportation security and the exchange of information on the movement of terrorists, their support networks and their activities.

G8 work has focussed on improvements in national legislation and cooperation in combatting illegal arms trafficking and the movement of terrorists.

Further, the G8 Summit process has proven useful in testing ideas and subsequently developing guidelines for countering terrorism.

The G8 work is not limited to the Summit process itself.

We work together on the broader international scene, with international organizations, especially the UN, and regional organizations and institutions to combat terrorism.

At the Halifax Summit in 1995, the G8 undertook to promote specific measures to deter, prevent, investigate and counter terrorist acts.

In December 1995, G8 ministers issued a declaration which called for the implementation of legal, intelligence, security, financial and political measures to combat terrorism.

These measures include the universal ratification of the international conventions on terrorism, the enhancing of the sharing of intelligence and open source information on terrorism, and the prevention of terrorist access to weapons of mass destruction.

We also took steps to inhibit the movement of terrorists, to prevent the falsification of documents and, to deprive terrorists of funds, to name a few.

At the Lyon Summit in 1996, G8 leaders declared that the fight against terrorism a priority and urged all States to deny all support to terrorists.

A ministerial conference on terrorism was held in Paris that same year.

G8 ministers agreed, at that time, on 25 measures to increase efficiency and coherence in the fight against terrorism.

This G8 action plan focussed on improving counter-terrorism cooperation and capabilities, deterrence, prosecution and punishment of terrorists, asylum, border security and travel documents, strengthening the international legal framework, curbing terrorism financing and further improving the exchange of information on terrorism.

Subsequently, we have continued to develop practical measures for countering terrorism.

G8 experts are now working jointly to develop new measures against terrorism in a number of areas including judicial cooperation, computer crime and border security.

We will also continue to ensure that our efforts feed into other established processes, such as the UN Counter-Terrorism Committee.

No one has the resources for competition or overlap.

As Chair of the G8, Canada intends to follow Italy's example to meet periodically with the CTC, with a view to promoting mutual understanding and close cooperation.

The United Nations brings together the political, diplomatic, legal, economic, humanitarian and security dimensions of the counter-terrorism agenda.

Resolution 1373 provides a sound framework for national, regional and international action.

It is the foundation to our collective efforts in fighting terrorism.

We all agree that the United Nations has a unique role to play.

Canada believes that international cooperation is key to ensuring implementation of this resolution.

We recognize that many states do not at present have the funds and experienced human resources readily at hand to undertake the wide-ranging measures called for in Resolution 1373.

Without some assistance to build capacity, these states will be left vulnerable to exploitation by terrorists and terrorist networks.

And, if they are vulnerable, we all are vulnerable.

Capacity building assistance is directly related to the security of each and every one of us.

It is therefore essential that we all coordinate our approaches to setting priorities and our response to the needs of States in the implementation of Resolution 1373.

We are pleased to see that the Counter-Terrorism Committee has asked States to identify their needs or their capacity to provide assistance to others in the implementation of Resolution 1373.

Canada will do its part for those who need help.



Monsieur le Président,

Je vous remercie de me donner l'occasion de parler de la mise en oeuvre de la résolution 1373 du Conseil de sécurité.

Tout d'abord, mon gouvernement exprime sa sincère reconnaissance à l'Ambassadeur Greenstock pour l'esprit d'initiative, le dynamisme et le discernement dont il a constamment fait preuve au sein du Comité contre le terrorisme.

Les membres de l'Organisation des Nations Unies sont redevables au Royaume-Uni en général, et à l'Ambassadeur Greenstock en particulier.

L'intérêt pour ce débat libre, dont nous avons été témoins aujourd'hui, illustre clairement la volonté de la communauté internationale de lutter contre le terrorisme.

Il fait également ressortir la nécessité de continuer de mener une action concertée sur de nombreux fronts.

La lutte contre le terrorisme exige un engagement total et à plein temps de tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Le Canada réaffirme son engagement total à coopérer dans la lutte contre le terrorisme.

À cet égard, je suis heureux de vous informer que, le 24 décembre 2001, le Canada a renforcé sa législation antiterroriste, dont les dispositions ont été évoquées dans notre rapport au Comité contre le terrorisme.

Dans un avenir proche, nous ratifierons la Convention internationale sur la répression du financement du terrorisme et la Convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif.

Ce faisant, nous aurons ratifié et mis en application toutes les 12 conventions des Nations Unies.

Depuis le début de 2002, le Canada assume la présidence tournante du G8.

Cet été, nous accueillerons le Sommet du G8 à Kananaskis, au Canada.

Au cours des mois à venir, nos efforts s'articuleront autour de trois grandes priorités stratégiques: le renforcement de la croissance économique mondiale; la création d'un nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique; la lutte contre le terrorisme international.

Chacun de ces objectifs est important et chacun d'eux a une incidence sur les autres.

La lutte antiterroriste est dûment inscrite à l'ordre du jour du G8 depuis 1978.

C'est ainsi que la coopération au sein du G8 a été cruciale pour l'obtention de consensus dans d'autres instances, notamment à l'Organisation des Nations Unies, sur des questions telles que la sécurité dans les transports et l'échange d'informations sur les mouvements des terroristes, leurs réseaux de soutien et leurs activités.

Les efforts du G8 ont été axés sur l'amélioration des législations nationales et de la coopération pour combattre le trafic illicite des armes et entraver les mouvements des terroristes.

De plus, le processus du Sommet du G8 s'est avéré utile pour éprouver de nouvelles idées et, ultérieurement, élaborer des lignes directrices en vue de combattre le terrorisme.

Les efforts du G8 ne se limitent cependant pas au processus du Sommet.

Nous collaborons sur l'ensemble de la scène internationale, avec des organisations internationales, notamment l'Organisation des Nations Unies, ainsi qu'avec des organisations et des institutions régionales.

Lors du Sommet de Halifax de 1995, le G8 a commencé à se pencher sur des mesures précises visant à empêcher les actes terroristes, à en dissuader les auteurs et à permettre de mener des enquêtes.

En décembre 1995, les ministres du G8 ont publié une déclaration dans laquelle ils recommandaient la mise en oeuvre de mesures dans les domaines juridique, financier et politique, y compris celui du renseignement et de la sécurité, pour combattre le terrorisme.

Entre autres mesures, il convient de mentionner la ratification universelle des conventions internationales contre le terrorisme, le renforcement du partage du renseignement et de l'information sur le terrorisme et la mise en oeuvre de mesures visant à empêcher les terroristes d'obtenir des armes de destruction massive.

Nous avons également pris des dispositions – et je n'en citerai que quelques-unes – pour entraver les mouvements des terroristes, empêcher la falsification des documents et priver les terroristes de leurs sources de financement.

Lors du Sommet tenu à Lyon en 1996, les dirigeants du G8 ont déclaré que la lutte contre le terrorisme était une priorité et engagé tous les États à refuser leur soutien aux terroristes.

Une conférence ministérielle sur le terrorisme s'est tenue à Paris la même année.



Les ministres du G8 ont alors convenu d'adopter 25 mesures pour accroître l'efficacité et la cohérence des efforts déployés contre le terrorisme.

Ce plan d'action portait sur l'amélioration de la coopération et des capacités dans la lutte contre le terrorisme; la dissuasion, la poursuite et la condamnation des terroristes; le droit d'asile, la sécurité aux frontières et les titres de voyages; le renforcement du cadre juridique international, la lutte contre le financement du terrorisme et l'amélioration du partage de l'information sur le terrorisme.

Par la suite, nous avons continué d'élaborer des mesures pratiques pour contrer le terrorisme.

À l'heure actuelle, les experts du G8 travaillent de concert à la mise en oeuvre de nouvelles mesures antiterroristes dans un certain nombre de domaines, notamment la coopération judiciaire, la cybercriminalité et la sécurité aux frontières.

Nous veillerons également à ce que nos efforts s'intègrent à ceux d'autres mécanismes bien établis, tels que le Comité [des Nations Unies] contre le terrorisme.

Nul ne dispose des ressources pour alimenter la concurrence ou faire double emploi.

En sa qualité de Président du G8, le Canada entend suivre l'exemple de l'Italie et tenir des réunions régulières avec le Comité, afin de favoriser la compréhension mutuelle et une coopération étroite.

Les efforts des Nations Unies englobent les dimensions politiques, diplomatiques, juridiques, économiques et humanitaires de l'action antiterroriste, y compris les questions de sécurité.

La résolution 1373 prévoit la mise en place d'un cadre d'action national, régional et international solide.

Il jette les bases de nos efforts collectifs contre le terrorisme.

Nous convenons tous que l'Organisation des Nations Unies a un rôle unique à jouer.

Le Canada estime que la coopération internationale est essentielle pour assurer la mise en oeuvre de la résolution.

Nous sommes conscients que de nombreux États n'ont, à l'heure actuelle, ni les fonds nécessaires ni les ressources humaines voulues pour mettre en oeuvre les mesures de grande portée prévues par la résolution 1373.

Si on ne les aide pas à renforcer leurs capacités, ces États demeureront vulnérables et à la merci des terroristes et de leurs réseaux qui ne manqueront pas d'en tirer parti.

Et s'ils sont vulnérables, nous le sommes tous.

La sécurité de chacun d'entre nous est directement liée à cette aide au renforcement des capacités.

Il est donc essentiel que nous nous concertions pour établir nos priorités et répondre aux besoins des États en ce qui concerne la mise en oeuvre de la résolution 1373.

À cet égard, nous nous réjouissons que le Comité contre le terrorisme ait demandé aux États de dresser la liste de leurs besoins ou des moyens dont ils disposent pour aider les autres États à mettre en oeuvre la résolution 1373.

Le Canada apportera sa pierre à l'édifice en aidant ceux qui ont besoin d'une assistance.